



Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité, dans sa séance du 2 novembre dernier, a autorisé Monsieur Jean-Marie Kesslering à l'agrandissement d'une ouverture en façade pour y changer la porte du garage du bâtiment ECA n°11, parcelle n°848, de dimension après travaux de 165 cm de largeur sur 230 cm de hauteur selon la photo ci-dessous :



Propriété de M. Kesslering – agrandissement d'une ouverture



Agrandissement de la porte. Dimensions après travaux = 165cm (largeur) x 230cm (hauteur)

Les éventuelles remarques ou observations peuvent être adressées par courrier ou courriel au bureau communal, jusqu'au 23 novembre 2020.

La secrétaire